

Fiche technique

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des informations techniques relatives à la mise en place de la prestation proposée par notre équipe.

Si vous pensez ne pas pouvoir satisfaire certaines des conditions décrites dans ce document, **veuillez nous en tenir informé le plus rapidement possible** afin que nous puissions envisager des solutions alternatives.

Nous vous rappelons que le non-respect des conditions présentes dans ce document, sans nous avoir préalablement informé, peut entraîner la modification voir l'annulation de notre intervention.

Que ce soit en amont ou au moment de l'animation, **nous privilégions toujours la recherche d'une solution** pour adapter l'animation aux conditions non maîtrisables (météo, imprévus, changement de programme de dernière minute)

Spectacle « Les défracteurs »

Durée : 40 min fixe + 20 min déambulation

Nombre d'artistes : 2

Mise en place : souhaité 2h, minimum 1h

Rangement : souhaité 1h, minimum 30 min

Matériel utilisé et éléments de décor :

- Chariot transportant tout le matériel (à l'exception de la sonorisation du spectacle fixe).
- Divers instruments de jonglerie enflammée : bâtons, bâtons du diable, torches de feu, devil stick, bâton de braise, torches de braise.
- Machines à braise (soufflant en geyser)
- Porte instruments, pots de feu, rubalise pour la délimitation de l'espace scénique.
- Sonorisation (2 X 400W, jauge 600 pers. en espace ouvert/1000 en espace aménagé (gradins, ...))

Besoins techniques :

- Espace minimum : voir schéma d'implantation en fin de document.
- Mise à disposition d'une personne (bénévole, agent de sécurité, ...) 1h avant et jusqu'à 30 mn après le spectacle pour nous aider à sécuriser le site.
- Branchement électrique de 220 V /16 A /3,5 kW à moins de 10 m du fond de scène.

Pour la partie déambulation:

Largeur d'environ 2m minimum, sol dur de préférence. La distance que nous pouvons parcourir dépend de la nature du sol: des sols mous (type sable, herbe) limiterons notre rayon d'action.

Remarque par rapport au schéma d'implantation:

L'installation du spectacle est intégrée à la mise en scène. En fonction des conditions concrètes à ce moment-là (vent, densité du public, espace urbain) nous pouvons tout à fait adapter notre installation à la situation, la seule contrainte fixe étant la proximité de notre sonorisation.

Ainsi le schéma d'implantation est un exemple de référence avec les zones et distances de base obligatoire mais peut varier selon la situation.

Sécurité générale :

- L'emplacement prévu pour la prestation ne devra comporter aucun risque notable pour nos artistes et ce dans un rayon de 1,50 m autour des dits espaces, tant pour y accéder que pour s'y produire (chutes, glissades, coupures, électrocution, noyade,...)
- Espace scénique : sol plat, non accidenté et dense (à éviter : sable, gravier non tassé, herbes sèches ou hautes), dégagé de tout obstacle sur la hauteur.

Sécurité incendie :

- L'espace scénique dédié aux animations feu devra impérativement ne pas comporter de végétation « sèche » ou tout matériau susceptible de facilement s'embraser dans un rayon de 5 m autour de l'espace. Tout élément présent dans ce périmètre de plus 5 m devra être classé M0 ou M1.
- Notre association s'en remet à son expertise pour valider sur place la conformité des conditions de sécurité de l'emplacement prévu pour l'animation. Il sera notamment exigée que tous les dispositifs de sécurité incendie réglementaires du lieu de l'événement soient accessibles et en état de fonctionnement.
- Lors de toute animation fixe incluant des effets de braise et de feu, notre équipe met en place deux extincteurs ainsi que des couvertures anti-feu. Tous nos membres sont formés à leurs maniements.

Nous vous rappelons que malgré toutes nos précautions, il est possible que nous laissons quelques traces de notre passage sur l'espace scénique mis bien à disposition (tâches de combustible, zone noircie par la chaleur).

En cas de litige sur la sécurité de l'espace scénique, l'avis des membres de l'association prévaut sur celui de l'organisateur.

Conditions météo :

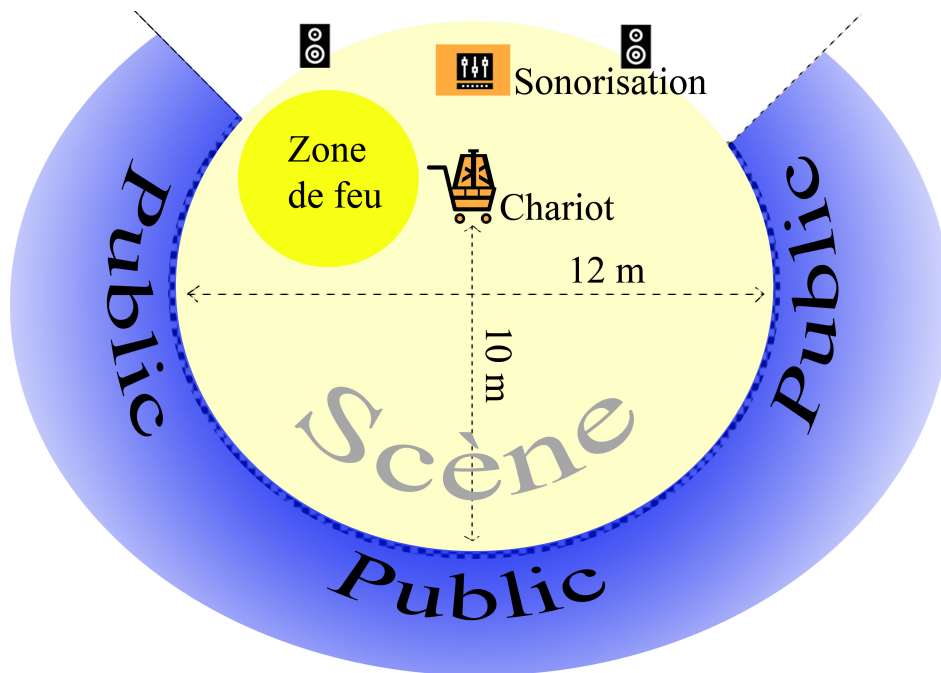
Nos prestations extérieures sont tributaires de bonnes conditions météo : étant donné les caractéristiques des effets, nous ne pouvons pas mettre en œuvre nos animations en cas de pluie (même fine).

Afin d'assurer la sécurité du public et de nos artistes, des vents dépassant 25 km/h rendent impossible une représentation de la prestation dans sa forme initiale (prévisions météo France faisant foi). Dans cette situation nous adapterons les effets de braises à la force du vent.

Au delà de 35 km/h, nous devons estimer si la prestation reste possible en fonction de plusieurs facteurs: vent stable ou tournant, possibilité d'une distance de sécurité augmentée.

Conditions d'éclairage :

La magie de nos animations réside en partie dans l'utilisation du feu et de la braise. Aussi pour un rendu optimal nous vous conseillons de prévenir la personne en charge de l'éclairage de votre événement (technicien, employé communal,...) afin de s'assurer que ce dernier les réduise au maximum durant nos interventions.



Zone de feu: Zone où sont déployés les trempages, extinctions, préparations des agrès de braise.